



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

**AMBASSADE DU SENEGAL EN
BELGIQUE**

BRUXELLES

Avenue Franklin Roosevelt 196,
1050 Ixelles – Bruxelles

Tel : (+32)(0) 2 673 00 97

Fax : (+32)(0) 2 675 04 60

Email : ambassadesenegal@skynet.be

8^{ème} SOMMET DU GROUPE DES ETATS ACP

**PROJET D'INTERVENTION DE
M. MAHAMMED BOUN ABDALLAH DIONNE,
PREMIER MINISTRE
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**PORT MORESBY (PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE)
DU 31 MAI AU 1^{er} JUIN 2016**

- ❖ **Honorable Peter O'NEILL, Premier Ministre de l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- ❖ **Excellence, Chief Olusegun OBASANJO, ancien Président du Nigéria et Président du Groupe d'Eminentes Personnalités (GEP),**
- ❖ **Excellence, Monsieur Bharrat JAGDEO, ancien Président de la République coopérative de Guyana,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- ❖ **Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- ❖ **Monsieur le Secrétaire général par intérim du Groupe ACP,**
- ❖ **Honorables membres du Groupe d'Eminentes personnalités,**
- ❖ **Distingués Invités en vos rangs et qualités respectifs,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs,**

Au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, je voudrais vous dire l'insigne honneur qui m'échoit de m'adresser à cette auguste assemblée.

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude ainsi que celle de la délégation qui m'accompagne pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui nous sont réservés depuis notre arrivée dans cette belle ville de Port Moresby, sur cette Ile des merveilles bercée par les flots du Pacifique.

Je saisis également cette occasion solennelle pour rendre hommage à Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA, Président de la République de Guinée Equatoriale, qui a présidé de manière remarquable aux destinées de notre Organisation à un moment charnière. Qu'il trouve ici l'expression de nos sincères remerciements.

Nos vives félicitations s'adressent aussi à Son Excellence Monsieur Patrick GOMES, Secrétaire général du Groupe ACP, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, et à son équipe pour les efforts inlassables fournis au service de la réalisation des nobles objectifs des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Permettez-moi également de rendre un vibrant hommage à Son Excellence M. Olusegun OBANSANJO, Président du Groupe d'Eminentes Personnalités, ainsi qu'à son Vice-président, Son Excellence M. JAGDEO de Guyana, pour leur engagement constant au service du devenir du Groupe ACP.

Les recommandations pertinentes du Rapport du Groupe d'Eminentes Personnalités sont à la mesure des efforts louables que le Président et les membres du Groupe ont consentis pour entreprendre une évaluation critique des performances de notre organisation transcontinentale, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Georgetown.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ce 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est l'une des toutes dernières occasions solennelles offertes aux dirigeants du Groupe ACP pour procéder à une revue sans complaisance de la coopération intra ACP et de notre partenariat, unique en son genre, avec l'Union Européenne.

C'est dire que le Sommet de Port Moresby revêt un intérêt capital pour les Etats et les populations ACP dans la mesure où il présente des enjeux comportant à la fois des dimensions historique, stratégique et prospective.

A la lumière des résultats issus de la réunion conjointe du Conseil des Ministres ACP et des Ministres des Affaires étrangères du lundi 30 mai, je ne doute pas un seul instant que nos travaux d'aujourd'hui et demain vont permettre d'adopter des instruments réalistes.

Ils devraient nous permettre de garantir la conception et la mise en œuvre du futur agenda stratégique et opérationnel des Etats ACP, en vue de doter le Groupe d'une Feuille de route crédible et pertinente en vue des négociations avec le partenaire européen.

Vous conviendrez avec moi de la dimension historique du Sommet de Port Moresby car il intervient au moment où l'Accord de Partenariat de Cotonou devait connaître sa troisième et dernière revue avant l'expiration du partenariat en 2020.

Au-delà de cette dimension historique, le Sommet de Port Moresby revêt une pertinence stratégique liée au contexte transitoire marqué par le fait qu'en 2020, les relations ACP-UE vont entrer dans une nouvelle phase. Les contours de celle-ci avaient plus ou moins été tracés par le Traité de Lisbonne, lui-même à l'origine de profondes mutations dans les instruments stratégiques et dans l'architecture institutionnelle de l'Union Européenne.

Dans ce processus, notre Groupe devrait privilégier l'approche qui comportera le plus d'équilibre entre continuité et changement.

En effet, il sera, à la fois, question de continuité dans le modèle de coopération historique et unique entre le Groupe ACP et l'Union Européenne, mais aussi de changement, compte tenu de l'émergence de nouveaux partenaires stratégiques pour les pays ACP tels que les membres du Groupe des BRICS.

Dans cette optique, notre Groupe pourrait valablement appuyer la perspective consistant à faire évaluer les relations futures dans le cadre d'une coopération triangulaire qui va impliquer les ACP, les pays du « Global South » et les partenaires du Nord, en intégrant de nouveaux enjeux qui ont pour noms développement durable, changement climatique, sécurité et migration.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, les enjeux stratégiques qui s'attachent à l'avenir de nos relations avec l'Union Européenne devraient vous amener à conduire un exercice critique et permanent de prospective pour anticiper sur les différents scénarios qui s'offrent à notre partenariat. A ce propos, trois axiomatics demeurent importantes :

D'abord, le Groupe ACP devra veiller à ce que l'instrument du Fonds Européen de développement (FED) soit pérennisé au-delà de 2020, tout en s'assurant que son éventuelle budgétisation ne puisse pas compromettre les acquis inestimables qu'il a permis d'accumuler de Yaoundé 1 à Cotonou. En outre, nous étudierons les avantages et inconvénients de l'option qui consiste à différencier les Etats membres ACP en Pays moins avancés, Pays à revenu intermédiaire et Pays fragiles.

Ensuite, il conviendrait d'exploiter la possibilité de compenser les acquis qui pourraient disparaître avec une éventuelle refonte du FED, à travers la conception de nouvelles modalités pratiques d'utilisation optimale des autres instruments opérationnels de l'UE susceptibles de concurrencer le FED, tels que l'Instrument de la Coopération au développement (DCI), la Facilité Africaine pour la Paix (APF) et l'Instrument du voisinage (NI).

Enfin, l'exercice de prospective auquel les organes compétents du Groupe devraient s'astreindre pourrait également porter sur le type de cadre légal contraignant qui va succéder à Cotonou.

A ce titre, il s'agira pour notre Groupe de choisir entre l'option d'un unique instrument global contraignant ou bien celle de la négociation et de la ratification de plusieurs Accords sectoriels régissant les trois principaux piliers du Partenariat futur : à savoir *la coopération au développement et la technologie, le commerce et l'investissement*, ainsi que *le dialogue politique et le plaidoyer*.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans former le vœu ardent que la Déclaration de Port Moresby puisse constituer un instrument emblématique du nouveau partenariat renforcé et rénové qui sera mis en place après l'expiration de Cotonou. Le Communiqué de Waigani qui y est associé devrait structurer les axes stratégiques qui présideront à la préparation de la Feuille de route sur laquelle notre Groupe pourrait s'appuyer pour préparer :

- la négociation d'un futur Accord contraignant ;
- la finalisation d'APE porteurs d'intégration régionale et de développement durable ;
- et enfin, la validation d'un scénario de financement du budget opérationnel des ACP, qui s'inscrit dans le sillage des recommandations de l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

Je vous remercie de votre aimable attention.